

Type de contrat	CDI – Temps plein ou temps partiel
Prise de poste	Dès que possible
Convention collective	CCN 51 (FEHAP) — Rémunération selon ancienneté
Lieu	Villejuif (94)

CONTEXTE

Fondée en 1920, l'Association Paul Guinot propose des formations professionnelles accessibles à destination de personnes déficientes visuelles et contribue activement à leur insertion et à leur inclusion professionnelle.

L'association gère l'Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle (ESRP) Paul et Liliane Guinot, qui accompagne chaque année plus de 120 étudiants et stagiaires en situation de handicap visuel. L'ESRP s'appuie sur :

- Un Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK)
- Un pôle de formation tertiaire
- Un pôle accompagnement dédié au suivi global des apprenants

Dans ce cadre, l'association recherche un·e conseiller·ère en économie sociale et familiale (CESF) pour renforcer son pôle accompagnement (poste à pourvoir dès que possible).

MISSIONS

Le poste est rattaché au pôle accompagnement, composé d'une responsable et psychologue, d'une instructrice pour l'autonomie, d'une chargée d'insertion, d'une orthoptiste et d'une assistante sociale.

Accompagnement social et administratif

- Informer et sensibiliser les étudiants et stagiaires sur leurs droits
- Conseiller et accompagner les démarches administratives, notamment auprès de la MDPH (maintien et renouvellement des droits, mobilisation des prestations de compensation, etc.)
- Créer et alimenter une base de données ainsi que des fiches conseils
- Participer à la gestion des (pré)admissions

Déploiement d'actions collectives et institutionnelles

- Animer des ateliers collectifs et des actions de sensibilisation
- Élaborer et diffuser une newsletter
- Développer et entretenir des partenariats

(Liste non exhaustive)

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'État de conseiller·ère en économie sociale et familiale (CESF) ou BTS en économie sociale et familiale (obtenu ou en cours d'obtention)
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- La connaissance du handicap visuel est un plus, mais n'est pas indispensable
- Capacité d'adaptation, autonomie et rigueur
- Sens de l'organisation et de la discrétion

CONDITIONS PROPOSÉES

- CDI à temps plein ou temps partiel
- Rémunération selon convention collective 1951
- Indemnité transport et participation à la mutuelle à hauteur de 70 %
- CSE
- Congés trimestriels

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ

L'Association Paul Guinot est attachée à la diversité et l'inclusion et œuvre pour améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs. À compétences égales, les candidatures de personnes en situation de handicap sont encouragées, avec possibilité de mise en place d'aménagements de poste.

CANDIDATURE

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, diplômes, références) par mail à : recrutement@guinot.asso.fr